



Membre de l'Union des Editeurs
de la Presse Périodique
Lid van de Unie van de Uitgevers
van de Periodieke Pers



Belgique - België
PP-PB Bruxelles X
1/1300

P605081

Août - Septembre - Octobre 2006 - Tichri 5767

Trimestriel **22**
Driemaandelijks

Nouvelles **CONSISTORIALES** **CONSISTORIAAL** Nieuwsblad

Édité par le Consistoire Central Israélite de Belgique • Centraal Israëlitisch Consistorie van België

Hoofdredacteur en verantwoordelijke uitgever: Michel Laub, secretaris-generaal C.I.C.B.

Rue J. Dupont, 2 - 1000 Bruxelles • Tel. 02/512.21.90 • Fax: 02/512.35.78 • E-mail: consis@online.be • www.jewishcom.be

Editorial

Sommaire Inhoud

Editorial 1

Accord de Coopération entre
la Région de Bruxelles-Capitale
et Israël suspendu :

la fin de beaux rêves sur fond
d'une politique partisane

par rapport au conflit au

Proche-Orient ? 2-5

Interview de Jacques Brotschi,
Professeur à l'Université Libre
de Bruxelles

La recherche de pointe

sur le cerveau 6-8

Interview du Professeur
Willy Szafran

Sigmund Freud, la psychanalyse
et l'étude du cerveau 9-11

30 ans du Conseil des Femmes

Juives de Belgique 12-16

Science et judaïsme : une longue histoire d'amour



Au degré de l'ignorance de l'Homme et de sa méconnaissance des sciences, sa méconnaissance de la sagesse de la Torah sera encore 100 fois supérieure.

Ce véritable « acte de foi », qui affirme la grande importance que le judaïsme attache aux sciences, a été énoncé par l'un des plus grands talmudistes et savants du judaïsme de tous les temps, R. Eliyahou ben Chelomo Zalman, mieux connu sous le nom du *Gaon de Vilna* (1720-1795), dans son introduction à la traduction des œuvres d'Euclide en hébreu, par son disciple R. Baruch de Shklov, qu'il a, par ailleurs, encouragé dans cette direction. La tradition qu'avaient un nombre non négligeable de penseurs du judaïsme de premier plan de s'intéresser à la science et, souvent même, de produire ou d'innover dans le cadre des différentes disciplines scientifiques, n'a pas attendu le 18^e siècle pour s'imposer. Au moyen âge, les exemples sont nombreux. Il est évidemment hors de propos de dresser ici une liste exhaustive des scientifiques juifs importants du moyen âge. Il est cependant intéressant de noter que les quelques exemples de savants qui viennent immédiatement à l'esprit et qui se sont illustrés dans l'une ou l'autre discipline scientifique, ont véritablement marqué le judaïsme dans des domaines aussi variés que l'exégèse biblique, la philosophie, la grammaire, la poésie, la liturgie, la législation ou l'organisation socio-communautaire, notamment : *Assaf ha-Rofé* (7^e siècle) le médecin et auteur du plus ancien ouvrage de médecine hébraïque, *Isaac Judaeus* (850 - 932), auteur de plusieurs traités médicaux, le gaon babylonien *Saadia el-Faïoumi* (892 - 942), qui tente de marier les principes de la Torah avec l'anatomie et la physiologie grecques, *Sabbataï ben Abraham ben Joël Donolo* (913 - 983), le premier médecin juif d'Europe à rédiger ses traités en hébreu, *Abraham ibn Ezra* (1089 - 1164), exégète, grammairien, poète et mathématicien (*Sefer ha Mispar = Le livre du nombre*), connu pour l'introduction de la numération décimale positionnelle avec zéro, *Maïmonide* (ou *Rambam*) (1135 -1204), sans doute le plus important savant juif du moyen âge, grand philosophe, halakhiste et médecin, auteur d'une dizaine de traités médicaux de première importance pour son époque et dont la modernité de certains est étonnante, *Lévi ben Gershom* (= *Ralbag* ou *Gersonide*) (1288 - 1344), exégète, liturgiste, talmudiste, philosophe, médecin, astronome (inventeur d'instruments astronomiques dont le célèbre *Megalè Amuqot = le découvreur de choses profondes*), mathématicien (auteur de nombreux traités de géométrie de trigonométrie, d'une table de sinus, de formules d'analyse combinatoire) ou encore *Hasdai ben Abraham Crescas* (1340 - 1412), talmudiste, philosophe, polémiste, homme d'état et mathématicien (introduction de nombres infinis, 5 siècles avant G. Cantor !)

Il ne s'agit pas de tomber dans l'apologie habituelle qui consiste à s'émerveiller de la grande proportion de scientifiques juifs contemporains ayant obtenu le prix Nobel.

Il y a cependant clairement une tradition tenace de soif de connaissances scientifiques dans le judaïsme. Aussi avons-nous, dans ce numéro, donné une place importante à quelques uns de nos scientifiques et particulièrement à l'un des domaines de recherche actuelle les plus passionnants et les plus prometteurs, la recherche sur le cerveau. Comme c'est souvent le cas, les éclairages possibles d'un sujet peuvent être fort variés. Dans notre cas, les éclairages envisagés relèvent du clinique, de la recherche fondamentale et de la psychanalyse, mais également de la politique.

Bonne lecture et excellente année 5767 à tous nos lecteurs.

Michel Laub, secrétaire général



Accord de Coopération entre la Région de la fin de beaux rêves sur fond d'une politique par

Le 8 septembre 1998, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale avait signé à Bruxelles un accord de coopération avec le Gouvernement de l'Etat d'Israël dans le domaine de la recherche et du développement industriel. Cet accord de coopération avait été ratifié par le Parlement bruxellois le 17 mars 2000 et publié au Moniteur Belge en date du 13 juillet 2000.

A l'instar d'Accords similaires conclus avec les Etats-Unis et les Pays-Bas, l'Etat d'Israël avait proposé, en 1992, au Gouvernement fédéral belge de conclure un Accord de coopération relatif à la recherche et au développement dans le domaine industriel avec le Royaume de Belgique. Les autorités fédérales ayant ensuite soumis cette demande aux Régions, celles-ci avaient entamé les négociations avec l'Etat d'Israël sur la base d'un texte-type. Des contacts intensifs, noués lors d'une mission économique en Israël lors de la première quinzaine d'avril 1997, avaient fait progresser considérablement les pourparlers avec la Région de Bruxelles-Capitale, pour aboutir à une finalisation du texte en janvier 1998.

Parmi les principaux éléments de l'Accord, l'article 2 énumère, de manière non limitative, les objectifs poursuivis par la coopération :

- La promotion et le soutien des projets relatifs à la recherche et au développement dans le domaine industriel ayant des applications civiles. Ces projets sont réalisés conjointement par au moins une entreprise industrielle de l'Etat d'Israël et au moins une entreprise de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- L'identification des projets et des entrepreneurs ;
- La mise en contact des candidats potentiels parmi les entrepreneurs.

Le 29 mars 2002, l'Accord était suspendu.

A cette date, un ordre du jour motivé a été adopté au Parlement bruxellois par une majorité alternative (PS-CDH-ECOLO) à celle du gouvernement en place pour une « demande au gouvernement de signifier à l'Etat d'Israël la suspension de l'accord de coopération conclu avec la Région de Bruxelles-Capitale jusqu'à ce que la conclusion d'un accord de paix entre Israël et la Palestine permette l'exercice d'une coopération fructueuse ».

Suite à la requête du Parlement, le Gouvernement s'est exécuté.

En 2005, Viviane Teitelbaum, députée MR, a interpellé Charles Picqué, Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé du Commerce extérieur, concernant la mission économique en Israël de décembre 2004 et la relance possible de l'accord de coopération entre Israël et la Région bruxelloise.

Elle s'est réjouie du fait que la Région ait renoué avec l'Etat d'Israël, d'autant plus que cette mission avait été annulée à deux reprises en raison de l'Intifada et des tensions diplomatiques israélo-belges des années 2002-2003.

Ensuite, Viviane Teitelbaum a demandé si le Gouvernement bruxellois pouvait relancer l'Accord de coopération signé en 1998 entre le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et Israël :

« (...) A l'image de l'Union Européenne, et de bien d'autres pays européens, la Région de Bruxelles-Capitale a sans doute réalisé qu'on peut critiquer un gouvernement démocratiquement élu tout en entretenant des relations constructives sur les plans économique, de la recherche ou culturel.

Je tenais aussi à vous rappeler que la Région de Bruxelles - Capitale a signé d'autres accords de coopération avec des pays ou des villes à travers le monde. Comme, par exemple, Moscou Alger ou encore Pékin, Cuba ou Kinshasa.

Parmi ces pays, certains semblent, eux, vraiment, avoir des difficultés avec les notions de démocratie ou de Droits de l'Homme. Certains encore sont en guerre civile ou occupent des territoires. Pourtant la Région de Bruxelles-Capitale n'a pas, sauf erreur de ma part, suspendu l'exécution de ces Accords de coopération.

Qu'en est-il dès lors de l'Accord de coopération avec Israël- seule démocratie du Moyen-Orient-, qui est suspendu de facto, depuis plus de trois ans ? Comment se fait-il que notre Parlement, et certains parlementaires pratiquent des doubles langages dans l'évaluation de certaines relations bilatérales ?

Il y a du temps à rattraper. Et désormais, comme le dit Shimon Pérès, nous sommes au début d'une année de toutes les opportunités. De plus le président de l'Autorité palestinienne M. Abbas a appelé

Bruxelles-Capitale et Israël suspendu : l'Accord de coopération par rapport au conflit au Proche-Orient ?



toutes les parties palestiniennes à déposer les armes, je plaide dès lors (...) Monsieur le Ministre-Président, pour que l'accord de coopération conclu à Bruxelles le 8 septembre 1998 et qui était suspendu, de facto depuis trois ans, puisse être remis en oeuvre et que de nouveaux projets voient désormais le jour. Je vous remercie ».

Après des réactions très vives et très négatives de la part de parlementaires de la majorité, le PS et Ecolo en tête, le Ministre-Président, Charles Picqué, a déclaré que si l'actualité le permettait, on pourrait à l'avenir envisager de reprendre les mesures nécessaires qui permettraient alors éventuellement de remettre en oeuvre l'Accord de coopération, mais que pour l'instant il n'y aura pas d'appel à nouveaux projets.

Lors de la réunion de la commission des affaires économiques du 8 février 2006, Viviane Teitelbaum a interpellé une nouvelle fois le Ministre-Président Charles Picqué sur l'accord de coopération entre l'Etat d'Israël et la Région de Bruxelles-Capitale.

La députée a rappelé que dans le cadre des relations bilatérales entre les deux pays, la seconde mission économique de cette législature a eu lieu en Israël du 4 au 8 décembre 2005 à Tel-Aviv. Pendant trois jours, une dizaine d'entreprises bruxelloises et wallonnes ont eu des contacts avec des partenaires et des clients potentiels locaux. Les sociétés participant à la mission couvraient des domaines très variés, allant de la domotique à l'éclairage industriel en passant par l'immobilier, les relations publiques, ou encore la certification européenne. Elle a, une nouvelle fois, rappelé, que la Région de Bruxelles-Capitale a signé d'autres accords de coopération avec différents pays ou villes à travers le monde, ayant des difficultés avec les notions de démocratie ou de Droits de l'Homme et que certains sont encore en guerre civile ou occupent des territoires, sans que la Région de Bruxelles-Capitale n'ait, pour autant, suspendu l'exécution de ces accords de coopération. La députée s'est dès lors étonnée, que le Parlement, et certains parlemen-

taires, appliquent des doubles mesures dans l'évaluation de certaines relations bilatérales.

De plus, Viviane Teitelbaum a souligné qu'il existe un projet coordonné par l'Université libre de Bruxelles (ULB) et financé par Israël pour un budget de 60 à 100 millions d'Euros, et qui a pour objectif de faire pleuvoir dans le désert du Négev.

Viviane Teitelbaum a donc demandé au Ministre-Président si on pouvait espérer une relance de l'Accord de coopération, suspendu de facto depuis plus de quatre ans et voir de nouveaux projets mis en route.

Réponse du Ministre-Président :
Il faut rester très prudent et lier cet Accord aux chances du processus de paix.

La question a, une nouvelle fois, été renvoyée vers le Parlement.

Les députés socialistes présents en commission ont d'ores et déjà exprimé leur intention de refuser la relance de cet Accord de coopération.

Nous avons dès lors interviewé Viviane Teitelbaum à ce sujet pour nos lecteurs.

N.C. - Viviane Teitelbaum, en tant que députée de la Région de Bruxelles-Capitale, vous avez suivi le dossier de l'Accord de coopération avec le Gouvernement de l'Etat d'Israël dans le domaine de la recherche et du développement industriel.

Un projet qui est fortement concerné par cet Accord est celui de l'étude du cerveau dans le ca-



dre de la collaboration entre deux sommités de niveau international dans ce domaine, les Professeur Jacques Brotchi, de l'ULB, et Idan Segev, de l'Université Hébraïque de Jérusalem. Pouvez-vous raconter, pour nos lecteurs, comment cet accord a évolué ?

V.T. - Il est important de préciser que le projet Brotchi - Segev est un projet particulier entre les deux

universités. Le dossier de l'Accord de coopération entre la Région de Bruxelles Capitale et l'Etat d'Israël, et pour lequel je me bats, est bien plus large et englobe le premier. Donc si l'accord de coopération global avait fonctionné, le financement et le fonctionnement du projet interuniversitaire auraient pu être simplifiés et facilités.

Je vais essayer d'en retracer un peu l'historique .

En 1998, un Accord de coopération industrielle et scientifique entre la Région de Bruxelles-Capitale et l'Etat d'Israël est rédigé. Il y a différents accords ainsi conclus par la Région de Bruxelles-Capitale, par exemple avec Moscou, la Chine, l'Algérie, le Cuba. L'Accord entre la Région de Bruxelles-Capitale et l'Etat d'Israël, ratifié en 2000 est cependant suspendu en 2002, à la demande des partis Socialiste, Ecolo et CdH. Nous sommes après la seconde *Intifada*, à un moment où Israël est diabolisé en Belgique, avec e.a. la *Loi de Compétence Universelle*. Dans ce climat, la suspension de l'Accord, est voté, malgré la majorité MR/PS. En fait, le PS se détache du MR et crée ce que l'on appelle *une majorité alternative* avec le CdH et Ecolo, spécialement pour ce dossier-là, ce qui est assez symptomatique. En juin 2004, je reviens à la charge. En décembre 2004, une mission économique part en Israël et en janvier 2005, j'interpelle à nouveau le Ministre-président Charles Picqué pour lui demander la reprise de l'Accord de coopération sur base du changement de l'actualité politique, car, finalement, en ce début de 2005, l'actualité est un peu redevenue celle de 2000, lorsque l'Accord a été ratifié. Mais,

au nom du gouvernement, le Ministre-président, rejette l'idée de la reprise de l'Accord et dit qu'il n'y aura pas de nouveaux projets pour l'instant. Son argument : il estime que les conditions de reprise ne sont pas réunies. Avec d'autres collègues, si mes souvenirs sont bons : Jacques Simonet et Marion Lemesre, je dépose alors ce que l'on appelle une *motion motivée* : puisque le gouvernement oppose un refus, on peut amener le problème au niveau du Parlement. A ce moment-là, les députés doivent s'exprimer. Mais ceux-ci votent le rejet de la reprise de l'Accord .

N.C. – Mais quel est l'argument principal avancé ? Une fois la normalisation entre l'Etat d'Israël et notre pays rétablie, en 2004-2005, la décision d'un nouveau et n^{ème} rejet doit quand même se baser sur une argumentation qui se veut solide ?

V.T. - Non, il n'y en a pas ! Les députés ne sont pas obligés de motiver leur vote ! Je dois dire que ce jour-là... je pense que je m'en souviendrai très longtemps. Parce que ce jour-même est celui où le Parlement bruxellois vote des relations économiques avec la Libye ! (Qui était à l'ordre du jour avant l'Accord de coopération avec Israël)

N.C. – Quels sont exactement les domaines concernés par l'Accord de coopération avec Israël?

V.T. – L'industrie et la science. Des domaines qui sont donc non militaires. Je me souviens de la séance au Parlement. On se penche d'abord sur les accords économiques avec la Libye, qui sont votés. Vient ensuite la *motion motivée* en faveur de la reprise de l'Ac-

cord économique avec Israël. Et à ce moment-là, le FN demande la parole pour motiver son vote, en disant que jamais, il ne voterait un Accord économique avec Israël, qui est « un Etat raciste »

N.C. - Le Front National ?

V.T. – Oui, le Front National ! Daniel Feret *en personne* prend la parole. D'habitude, quand le FN - ou le VB - prennent la parole, il y a un brouhaha, on chahute. Mais ce jour-là, on peut entendre une mouche voler dans l'Assemblée. Le président dit : « Est-ce qu'il y a une autre *motivation de vote* ? ». Je lève la main - je ne peux quand même pas laisser au FN le monopole de l'argument - et je dis : « Voilà, justement le jour où l'on vote en faveur des relations économiques avec la Libye, je serais profondément déçue que dans cette Assemblée, des collègues refusent l'Accord économique avec Israël, seul Etat démocratique de la région ». Là, je me fais huer avec une violence impressionnante à travers les bancs PS, Ecolo et CdH, vraiment d'une manière brutale. Et lors du vote, les seuls députés favorables à la reprise de l'Accord avec Israël sont les députés MR.

Peut-être que le VB s'est abstenu, je ne m'en souviens plus, mais le MR est en tout cas le seul parmi les partis démocratiques à avoir voté positivement. En décembre 2005, une nouvelle mission économique se rend en Israël. En janvier 2006, je repose donc la question de la reprise de l'Accord de coopération économique avec Israël à Charles Picqué. Réponse de celui-ci : il faudra une paix globale au

Moyen-Orient avant que l'on ne puisse reprendre l'Accord de coopération. Ce n'est donc *pas demain la veille...* Nous souhaitons évidemment tous que la paix s'installe rapidement, mais nous devons rester réalistes, ce qui signifie en clair que l'Accord est en classement plutôt vertical... Mais je ne me résigne pas. Actuellement, mon groupe politique a l'intention de mettre à l'ordre du jour d'une commission parlementaire une nouvelle résolution demandant la reprise de l'Accord. Je dois cependant signaler que plusieurs députés socialistes sont venus me dire : « Tu peux déposer ce que tu veux, de toute façon, on votera contre ».

N.C. - Vous nous apprenez là des choses ahurissantes !

V.T. - Eh oui ! Et cette proposition de résolution a été cosignée par différents collègues dans mon groupe, dont le chef de groupe Jacques Simonet, ainsi que Didier Gosuin, Marion Lemesre et Michelle Hasquin. Donc voilà. Cet Accord de coopération aurait permis à deux universités, de travailler ensemble avec l'aide de la Région de Bruxelles-capitale, sans que le prof. Jacques Brotchi doive maintenant se démener pour trouver les finances pour mettre en place la structure de cette collaboration. Autre exemple : il y avait un projet commun entre l'ULB et l'Etat d'Israël sur la manière de faire pleuvoir dans le désert. Ce projet était financé en grande partie par l'Etat d'Israël, donc il fonctionnait. D'après Pierre Mertens, qui l'a décrit dans un article publié dans Le Soir, la suspension de l'Accord

de coopération aurait aussi eu comme effet une mise en suspens de ce projet-là.

N.C. - Actuellement, y a-t-il malgré tout, à votre connaissance, une collaboration sur le plan scientifique pur, entre les chercheurs belges et israéliens, même si les concepteurs, comme le prof. Jacques Brotchi et d'autres, doivent essayer de trouver des fonds par eux-mêmes ?

V.T. - Je ne suis pas vraiment au courant. Il faudrait demander à Jacques Brotchi comment il fonctionne, en dehors du cadre de l'accord. Les scientifiques sont souvent suffisamment inventifs pour trouver les modalités nécessaires à leur collaboration. Il m'a cependant été rapporté que ce travail commun entre l'ULB et des chercheurs israéliens était arrêté à cause de la suspension de l'Accord de coopération.

N.C. - Quelle est la position de l'ULB par rapport à ce dossier ? Est-ce que l'ULB, indépendamment de l'Accord - il faudrait plutôt parler du désaccord - politique, a une position différente ou est-elle totalement calquée sur « le politique » ?

V.T. - Pierre Mertens m'a dit qu'il avait contacté l'ULB et qu'il lui a été répondu que l'université a dû arrêter les projets à cause de la suspension de l'Accord. Personnellement, je ne le savais pas. Je pensais que le projet de pluie dans le désert, par exemple, pouvait continuer, car il était financé essentiellement par Israël.

N.C. - Encore une question. Vous avez parlé de l'Accord voté entre la Région de Bruxelles-Capita-

le et la Libye. Cet Accord est-il concrétisé ?

V.T. - Oui. C'est un accord de coopération sur le plan économique. Il y a d'ailleurs des accords de cette nature avec plusieurs pays, dont certains pays arabes, comme par exemple le Koweït.

Mais il y a bien plus fort, par exemple les Accords avec de « grandes démocraties devant l'Eternel », comme la Chine, dont on ne demande évidemment pas la suspension, alors que l'on a massacré un million de Tibétains, ou la Russie, alors que le problème tchétchène est loin d'être résolu. Avec Kinshasa, où il y a une guerre civile avec ses innombrables victimes, avec Cuba, autre « pays démocratique de grande liberté ». Et il y en a un grand nombre comme cela. Le seul pays pour lequel on a demandé la suspension, parce qu'il y avait des problèmes, c'est Israël.

N.C. - Et donc pour l'instant, on en est là.

V.T. - On en est là. Le refus a été revoté. Je ne compte pas laisser tomber. Il y a la proposition de résolution. Il y aura une nouvelle mission économique, je ré-interpellerai le Ministre-Président. Car je trouve que cette politique de deux poids, deux mesures est injuste.

N.C. - Merci beaucoup, Viviane Teitelbaum, pour toutes ces informations et pour tout ce que vous faites pour essayer de rétablir un peu d'éthique dans la politique des relations entre notre Région et l'Etat d'Israël.

Propos recueillis par Michel Laub.

Interview de Jacques Brotchi, Professeur

Une importante collaboration scientifique Belgique – Israël :

La recherche de pointe sur le cerveau et la maladie de Parkinson aura-t-elle lieu ?

N.C. - Le 24 novembre 2005, à l'invitation des Amis Belges de l'Université Hébraïque de Jérusalem, dont vous êtes le Président d'Honneur, le professeur Idan Segev, de l'Université Hébraïque de Jérusalem, est venu faire un exposé très imagé et d'une teneur impressionnante sur la recherche de pointe sur le cerveau. Plus surprenantes encore sont les applications médicales possibles dues à la synergie entre la biologie, la mathématique et la robotique. Il a confié à ses auditeurs à quel point il était admiratif de vos travaux ici, au Département de Neurochirurgie de l'ULB, et les espoirs qu'il mettait dans la collaboration entre vos deux services, qui déboucherait sur des avancées importantes dans le domaine médical. Pouvez-vous éclairer nos lecteurs en explicitant ce domaine de recherches sur le cerveau, les perspectives qu'elles ouvrent sur le plan de la santé publique et situer également le cadre de la collaboration scientifique entre les deux universités ?

J.B. - D'abord, je voudrais dire que l'axe de collaboration que j'ai initié avec l'Université Hébraïque de Jérusalem, est essentiellement basé sur *la maladie de Parkinson*. Mais ce n'est pas une donnée restrictive dans la mesure où il est tout à fait possible de l'étendre à d'autres maladies du cerveau. Mon équipe, sous la responsabilité du professeur Marc Levivier, se penche depuis de nombreuses années sur la maladie de Parkinson, tant sur le plan clinique que sur le plan recherches. Dans notre laboratoire de neurochirurgie expérimentale, différents modèles



animaux de la maladie de Parkinson ont été établis. Nous essayons de corriger la maladie par des greffes de cellules fœtales ou de cellules souches. C'est un travail de longue haleine, un travail d'envie. Nous faisons aussi partie d'une étude européenne pour évaluer les résultats des greffes de cellules fœtales dans le cerveau de malades souffrant de la maladie de Parkinson. La maladie de Parkinson n'est pas une maladie facile à soigner. Il y a des médicaments qui sont efficaces, mais au bout d'un certain nombre d'années, ces médicaments peuvent perdre leur efficacité. Les effets secondaires rendent le traitement moins supportable. Le patient et la famille sont demandeurs d'une option chirurgicale puisqu'on est arrivé un peu à bout de course avec les médicaments.

Pour mieux cibler les traitements, il faut comprendre le mécanisme. A la base, il y a une perte de cellules qui secrètent un médiateur

chimique appelé dopamine. Ces cellules sont localisées dans une zone du cerveau: la substance noire. Le malade qui souffre de la maladie de Parkinson, perd les cellules de la substance noire et donc manque de dopamine. C'est pourquoi la plupart des médicaments visent à compenser ce manque. L'étude européenne, à laquelle nous participons, a démontré que, malheureusement, seuls 50% des malades bénéficiaient à moyen et à long terme de la greffe et ce n'était pas au stade actuel la solution miracle. On est donc retourné au laboratoire de recherche, chez nous et chez d'autres, pour essayer d'améliorer les greffes de cellules pour qu'elles secrètent plus de dopamine. A l'Université Hébraïque de Jérusalem, au Centre interdisciplinaire de calcul neuronal, dirigé par le professeur Idan Segev, avec également un chercheur très connu, le professeur Haggai Bergman, j'ai découvert leurs travaux et la valeur de leur modèle mathématique, qui représente une approche tout à fait différente de la nôtre. Je me suis dit qu'il y a un moyen d'avancer ensemble et que ce serait intéressant, car ce qu'ils font, ne se fait ni en Belgique, ni dans les pays voisins. Les aspects « recherche en laboratoire sur modèles animaux » de notre laboratoire et « modèle mathématique » du professeur Segev peuvent être complémentaires et nous avons ensemble imaginé un projet commun.

N.C. - Qui a déjà démarré ?

J.B. - Qui a démarré, oui, mais qui, pour le moment, est en bal-

à l'Université Libre de Bruxelles

butiement faute de moyens. Le projet a été conçu, avalisé et signé, tant par le recteur de l'Université Hébraïque de Jérusalem que par celui de l'ULB, le professeur Pierre Desmarets en 2003. Jusqu'à présent, la collaboration est principalement intellectuelle : nous avons des contacts et échangeons des données. En pratique, faute de moyens, nous ne sommes pas encore au niveau de la concrétisation. Ainsi, nous n'avons pas encore acquis d'appareillage particulier, ni pu délivrer de bourses de recherches ou lancer de thèses de doctorat dans le cadre de l'échange entre les deux universités.

Je comptais sur la possibilité de crédits pour l'échange de chercheurs, via les organismes prévus à cet effet au niveau des Régions et en tout cas au niveau des organismes parastataux. Mais malheureusement, la décision de la Région de Bruxelles-Capitale d'arrêter *toute coopération* avec l'Etat d'Israël nous a mis dans un grand embarras.

N.C. - Peut-être que certains politiques qui bloquent ce projet pour

des raisons idéologiques, ne sont en réalité pas vraiment au courant de ce qu'il pourrait apporter pour la santé publique ?

J.B. – En fait, ce n'est pas mon projet qui est bloqué. Mais il vient dans un contexte politique général. Nous avons des parlementaires extrêmement actifs, comme par exemple Viviane Teitelbaum, qui se bat depuis des années pour essayer d'arriver à ce que cela change, que le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale revienne sur cette décision, qui n'a aucun sens. Au contraire, pour moi, si on veut favoriser la paix, il faut apporter son soutien à ceux qui, d'un côté comme de l'autre, veulent œuvrer à une dynamique de paix et veulent collaborer. En excluant l'un des partenaires concernés au premier chef par cette problématique de la paix, on ne suit pas une politique constructive. J'espère donc que la Région comprendra que ce n'était pas une bonne décision. Moi, dans ma vie professionnelle, cela m'est arrivé plus d'une fois de revoir un diagnostic à la lumière d'éléments nouveaux et de changer d'avis.

Il en résulte que notre seule source de financement devient le mécénat. Et comme l'Association des Amis Belges de l'Université Hébraïque de Jérusalem vit essentiellement de dons, vous comprenez notre problème... L'Accord a donc été paraphé par le Ministre d'Etat Philippe Monfils, président de l'Association. Grâce à son équipe dynamique et performante, je pense pouvoir mettre en route des projets de recueil de fonds. J'espère évidemment que la Région de Bruxelles-Capitale reverra sa position ! Il est évident qu'il n'y a pas qu'un seul axe, comme Jérusalem-Bruxelles, mais pour les recherches dont j'ai parlé, ce dernier est vraiment un axe préférentiel, par lequel nous pourrions avancer plus vite. La rencontre de la recherche fondamentale et de la recherche clinique, qui caractérise e.a. notre projet de collaboration, reste donc essentiel.

Et le premier bénéficiaire serait, bien sûr, le malade.

Propos recueillis par Michel Laub

Un mélange de biologie, de mathématique et de robotique, qui ressemble à de la science-fiction, pourrait avoir des applications extraordinaires chez les malades moteurs et en neuropédiatrie.

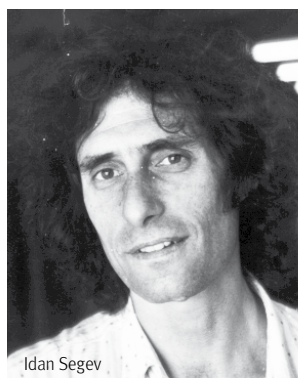
Ce projet étonnant est développé à l'Université de Jérusalem. Le Professeur Jacques Brotchi, neurochirurgien et chercheur renommé, nous en explique le contenu scientifique.

J.B. - L'équipe du professeur Segev développe des modèles extraordi-

naires de commandes de bras articulés, donc de robots, commandés à partir du cerveau de singe. Des neurochirurgiens lui ont mis des électrodes sur le cerveau en regard de la zone qui commande le mouvement des bras. Ses bras restent cependant bandés le long du corps, il ne peut pas les bouger. Devant

lui, il y a un bras artificiel articulé, relié par des fils aux électrodes. A un certain moment, on apporte une banane dans le champ visuel du singe. Il a envie de la prendre, mais il en est évidemment empêché. Mais la simple pensée aux mouvements met en route le bras articulé, qui va prendre la banane et l'amène

à la bouche du singe. C'est quelque chose d'extraordinaire ! Et qui me permet notamment de penser que c'est peut-être une formule pour rendre la marche à des malades paraplégiques suite à un accident ! Ce sont, sans doute, des technologies qui, aujourd'hui paraissent encore relever d'une certaine science-fiction, mais qui pourront devenir réalité dans le futur. Elles m'intéressent beaucoup, car nous sommes ici plongés dans le problème de la réparation de la moelle épinière après un accident et dans la chirurgie des tumeurs de la moelle épinière. Ces recherches, menées à l'Université de Jérusalem, sont donc d'un intérêt énorme, d'autant qu'il n'y a, à ce jour, pas grand-chose pour rendre la marche à des malades paralysés. D'autre part, ce que nous a montré le professeur Segev fonctionne actuellement sur base d'une mise en place d'électrodes, reliés à un fil ; mais la télémetrie existe déjà et, par conséquent, cela ne va pas être très compliqué de faire la même chose sans fils, avec des micro-chips qui seront implantés dans le cerveau. Il suffira alors de penser pour induire un mouvement ! Je suis convaincu que ces techniques représentent un avenir fabuleux pour la neurochirurgie du futur.



Idan Segev

N.C. - Concernant la recherche de l'équipe de Jérusalem, dont vous avez souligné l'aspect « modèle mathématique » : pourriez-vous en dire un petit mot ?

J.B. – Bien volontiers. Pour essayer de faire relativement simple : le cerveau est basé sur toute une série de connexions. Nous avons les cellu-

les, les fibres et dans le cerveau, des noyaux avec des cellules qui sont des relais de transmission, de filtres et d'excitation et dont l'ensemble forme un système physiologique, ou plutôt neurophysiologique, extrêmement complexe. L'*inter-connectivité* de tout ce réseau est fort difficile à approcher. La simple connaissance de l'anatomie ne suffit pas et nous ne savons pas toujours le rôle joué par tel ou tel centre nerveux du cerveau dans la modulation ou le fonctionnement de toute une série de circuits. On essaie évidemment de tirer profit du formidable outil que constitue l'informatique. Il est également vrai que par

de nombreux aspects, il y a des similitudes entre un ordinateur et un cerveau. On essaie de voir comment on peut contrôler, interférer, comment tout cela tient ensemble. Ce sont des pièces d'un puzzle très complexe et pour des maladies qui sont

difficiles à cerner, pour lesquelles on n'a pas encore découvert de causes évidentes, par exemple l'autisme, on espère qu'en découvrant ce qui a changé dans le fonctionnement du cerveau ou dans les connections, on pourra comprendre les causes de la maladie. Pourquoi un enfant est-il autiste, alors qu'une étude anatomique de son cerveau, par la résonance magnétique par exemple, en fera apparaître un aspect normal.

J.B. – Oui, vous avez évidemment le principe binaire, mais vous avez

également toutes les modulations à divers degrés. Nous avons, dans le cerveau, une arborisation extrêmement complexe, où nous faisons sans cesse de nouvelles connexions. Et c'est cela qui rend les choses si compliquées. Je reviens au film que nous a montré le professeur Segev, ces images fabuleuses où l'on voyait, pris sous microscope, une cellule sur laquelle poussait tout doucement un pied, comme le bourgeon d'un arbre et puis qui allait se connecter sur une autre cellule et qui allait faire une nouvelle connexion. On ne peut donc pas se contenter de raisonner sur base des connexions existantes ; mais il faut tenir compte des nouvelles connexions qui se font sans cesse. Leur nombre n'est peut-être pas très important : nous savons malheureusement que quand une zone du cerveau est détruite, le processus de réparation et de rétablissement est très compliqué. Mais il n'empêche que l'on voit dans beaucoup de situations, même dramatiques, que les choses évoluent favorablement. On voit par exemple des hémiparétiques qui récupèrent... Il y a donc quand même des phénomènes d'autoréparation qui existent et que l'on connaît mal. Tout cela demande une approche au microscope avec ordinateur intégré et avec possibilité de mesurer, de calculer, de prédire, d'avoir énormément de compétences dans le domaine du calcul des probabilités, etc.... C'est une approche qui n'est plus neurochirurgicale, qui fait vraiment partie de la recherche fondamentale. Comment fonctionne notre cerveau ? Je pense qu'on est encore bien loin de le comprendre et qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. Ce qui, par ailleurs, est fort encourageant pour les jeunes.

Propos recueillis par Michel Laub.

Interview du Professeur Willy Szafran



Sigmund Freud, la psychanalyse et l'étude du cerveau

N.C. – Professeur Willy Szafran, vous êtes professeur émérite de la V.U.B., président de la Conseil Académique du Consistoire et psychanalyste. 2006 est l'année du 150^e anniversaire de la naissance de Freud. Pouvez-vous nous parler de l'homme et de son œuvre ?

W.S. - A l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de Freud, le 6 mai 1856 à Freiberg en Moravie, puisque Freud n'est pas Viennois de naissance, il est né en Moravie et n'est arrivé à Vienne qu'en 1859, à l'âge de trois ans, avec sa famille, il est intéressant de faire un bilan, à divers points de vue. Un bilan concernant le développement des concepts de la psychanalyse jusqu'à ce jour, de la pratique psychanalytique aujourd'hui, ainsi que de la validité de la psychanalyse sur le plan métapsychologique, sur le plan conceptuel général. À côté de cela, il apparaît de plus en plus que des pans entiers de la vie de Freud et leurs implications dans le développement de la psychanalyse, qui est une science humaine et donc pas une science exacte, se soient dévoilés ces dernières années. Donc, il est aussi intéressant de revoir cela et d'analyser l'impact que la personnalité de Freud a pu avoir sur les aspects idéologiques, conceptuels de la psychanalyse et surtout sur ce qu'on appelle la psychanalyse appliquée, c'est-à-dire une approche psychanalytique des phénomènes anthropologiques généraux, phénomènes de société et phénomènes historiques, où la personnalité du chercheur intervient inévitablement.

N.C. – Puis-je vous demander aujourd'hui de mettre en lumière, pour nos lecteurs, un aspect peu connu de Freud ?



W.S. – Je dois avouer, et j'en suis le premier étonné, que la grande majorité des éléments de la vie sociale et familiale de Freud est généralement méconnue, non seulement du grand public « cultivé », mais également des milieux psychanalytiques spécialisés. Il s'agit en particulier de ses liens avec le B'nai B'rith de Vienne. Le B'nai B'rith de Vienne a été fondé en 1895 et Freud en est devenu membre au cinquième semestre de l'existence de cette organisation, en 1897. Très rapidement, toute sa vie sociale était centrée autour du B'nai B'rith. Il allait très régulièrement aux réunions du mardi soir, une fois tous les quinze jours.

De plus, il allait très régulièrement, chaque samedi après-midi, jouer au tarot avec ses frères du B'nai B'rith. C'était, à l'époque, une loge masculine, mais il y avait beaucoup d'activités où étaient impliquées les épouses. On voit ainsi se développer toute une vie sociale des Freud, centrée autour du B'nai B'rith de Vienne qui, très

rapidement, en quelques années, est devenue une loge extrêmement importante, avec 500 membres, et dont faisaient partie la plupart des intellectuels juifs, connus de l'époque et la plupart des grands hommes d'affaires de Vienne.

N.C. – L'appartenance de Freud au B'nai B'rith et la régularité avec laquelle il le fréquentait ont-elles joué un rôle quelconque dans son développement professionnel, ou conceptuel ?

W.S. - Non, je ne pense pas. Je crois, d'autre part, que toute la formation qu'il a eue pour ce qui concerne la connaissance du judaïsme et sa décision d'affirmer sa judéité, de ne pas la cacher, proviennent de son éducation familiale. Ce qui l'a amené à adhérer au B'nai B'rith est sans doute une réaction au rejet dont il a fait l'objet de la part de la « bonne société viennoise » et des milieux académiques. De nombreux membres de la communauté juive de Vienne ont d'ailleurs connu des problèmes analogues et ont également souffert de cet antisémitisme ambiant. Ce qui est extrêmement intéressant de noter, c'est que Freud était actif au B'nai B'rith en participant non seulement aux réunions générales, mais également en tant que membre de différentes commissions. De surcroît, il y faisait régulièrement des conférences. En fait, on possède la liste des 21 conférences qu'il y a faites et qui, chaque fois, précédaient de quelques mois l'une de ses publications majeures en psychanalyse.

N.C. - Ces conférences qu'il faisait au B'nai B'rith de Vienne étaient donc une espèce de *try out* de ce qu'il allait publier ?



W.S. – Un peu, oui, comme s’il testait sur ses frères du B’nai B’rith les réactions d’un public cultivé, aux thèses et concepts qu’il développait. Ce que les frères du B’nai B’rith savaient de lui, c’est que Freud était un mécréant. Il était athée et anticlérical. Il s’opposait aux institutions du clergé, à la religion en général et à la religion juive en particulier, en considérant que la religion n’était rien d’autre qu’une illusion, c’est d’ailleurs le titre d’un de ses ouvrages majeurs en psychanalyse appliquée « L’avenir d’une illusion », l’illusion étant en l’occurrence la religion. Et en bon fils des lumières rationalistes, il espérait et prévoyait l’avènement d’une société d’où la religion serait bannie, dans la mesure où elle serait superflue, une société rationnelle, logique, scientifique, débarrassée des « scories » de la religion. Donc, là aussi, c’était un homme de son temps, un fils des lumières, très progressiste, même si au niveau de son propre fonctionnement et de celui de sa famille, c’était un milieu petit-bourgeois intellectuel. Quand on étudie bien la filiation de ses idées, on peut les mettre en rapport avec Spinoza, mais aussi avec Maïmonide, et finalement, lui-même, mais déjà son père, étaient dans la mouvance de la *Haskala*, le mouvement humaniste, rationaliste du XIX^e siècle dans le cadre de la communauté juive, ce dont ses frères du B’nai B’rith étaient bien conscients. Il faut savoir qu’au B’nai B’rith, on retrouve finalement tout l’éventail idéologique et politique et surtout une très grande tolérance vis-à-vis des opinions d’autrui.

N.C. - Le B’nai B’rith comptait-il également des Juifs pratiquants ?

W.S. – Sûrement, tout l’éventail politique et idéologique y était re-

présenté. Mais lui, Freud, le grand homme, était tellement admiré, que chaque fois qu’il faisait une conférence, il avait une véritable ovation. Il a été célébré de façon très officielle au B’nai B’rith, pour ses 70 ans, ainsi que pour ses 40 ans d’appartenance à l’organisation, bien qu’il n’y ait été un membre réellement très actif que pendant une dizaine d’années. Après cela, à partir de 1907, il a développé le mouvement psychanalytique, avait ses disciples et devait y consacrer toute son énergie. Il est cependant resté très fidèle au B’nai B’rith et quand il a eu le cancer de la mâchoire, en 1923, il est devenu très absentéiste, mais il était toujours en relation avec le B’nai B’rith, dont était également membre son frère Alexander, qui le représentait souvent. Quand on l’a célébré pour les 40 ans de son appartenance au mouvement, il n’a pu être présent, à cause de son état de santé, mais nous possédons sa correspondance. Et c’est son frère qui a lu sa lettre de réponse.

N.C. - Pour le grand public, Freud est le père de la psychanalyse. Peut-on considérer celle-ci comme une science exacte ?

W.S. – Comme une science, oui, mais plutôt comme une science humaine et sociale, avec la critique sous-jacente que, finalement, il s’agit de concepts un peu flous, difficiles à objectiver.

N.C. - Aujourd’hui, il y a également une médecine différente, celle qui s’attache à l’étude du cerveau sur le plan anatomique, biologique, chimique, faisant même parfois appel à la modélisation mathématique. Est-ce que Freud a également été actif dans ce domaine-là ?

W.S. - Absolument. Freud a fait des études classiques de médecine

à Vienne. Déjà en tant qu’étudiant, il faisait des recherches au laboratoire de physiologie de la Faculté de Médecine et une fois jeune médecin, il a fait un ensemble de recherches qu’on classe sous la discipline, de neuro-anatomie. Elles ont porté sur différents sujets, allant de l’appareil génital de poissons primitifs au cerveau d’écrevisses (si mes souvenirs sont bons). En fait, il avait une formation de neurologue. S’il avait persévéré dans ce domaine, il serait sans doute devenu l’un des grands neurologues de son temps. D’ailleurs, il a obtenu une bourse, en tant que jeune médecin, sur base de ces recherches et qu’il a employée pour aller faire un stage chez Charcot, qui était l’un des neurologues les plus connus de l’époque, en 1885-1886. Mais là, il s’est passionné surtout pour l’hystérie et a entièrement changé d’orientation. En revenant à Vienne de son stage chez Charcot, il a quitté l’hôpital de Vienne et sa carrière de neurologue et de neuro-anatomiste et a commencé à développer une pratique qui est devenue, en quelques années, une pratique de psychanalyste.

N.C. – Ce changement est extrêmement intéressant et la question qui me vient alors immédiatement à l’esprit est la suivante : a-t-il tiré des enseignements de ses expériences de neuro-anatomie dans le développement de sa nouvelle orientation, la psychanalyse ? Et si c’est le cas, peut-on en dégager les grandes lignes ?

W.S. – La réponse est affirmative. Dès le départ, en développant une pratique avec des névrosés, qui lui a servi à développer les concepts théoriques de la psychanalyse, il a eu l’ambition de fonder une psychologie scientifique. Dans la

correspondance qu'il entretenait avec certains de ses collègues de renommée internationale, il leur soumettait les concepts qu'il développait. Et à différentes reprises, on voit très bien qu'il s'agit d'emprunts métaphoriques aux concepts physiologiques de l'époque. Il développe, ainsi une approche mécaniste des rapports entre l'inconscient, le subconscient et le conscient. Tous ces aspects-là proviennent des sciences exactes de son époque, qu'il connaissait très bien. A de multiples reprises, il a d'ailleurs affirmé que le jour viendra où on trouvera le substrat biologique de tous les phénomènes psychiques.

N.C. - Il croyait donc que tout ce qu'il avait développé en psychanalyse serait un jour étayé par des données scientifiques objectives ?

W.S. - Oui, par les données de la neurobiologie.

N.C. - Actuellement, cette croyance s'est-elle concrétisée ?

W.S. - Absolument. Il y a actuellement des recherches, que l'on peut

qualifier de recherches pilotes, qui montrent bien que des phénomènes psychiques que l'on provoque se traduisent par des modifications que l'on peut voir en imagerie médicale ! Ceci montre clairement qu'il y a une interface entre des phénomènes de psychologie et de neurobiologie et qu'il est probable que dans un certain nombre d'années, on pourra établir des concordances plus fines entre ces phénomènes psychiques, psychologiques et psychopathologiques qui créent des modifications sur le plan neurobiologique.

N.C. - Mais si je vous comprends bien, on est encore assez loin d'avoir abouti ?

W.S. - Oui et surtout : on n'en est pas aux applications cliniques. C'est un domaine très complexe.

N.C. - Donc, en faisant des recherches sur le cerveau, citons par exemple les travaux menés à l'Université Hébraïque de Jérusalem par le professeur Segev, ou ceux qui sont menés par le professeur Jacques Brotchi, à l'ULB, peut-on imaginer qu'on puisse aboutir à la

concrétisation de cette croyance de Freud ?

W.S. - Oui, sans aucun doute. C'est l'avenir de la recherche. Sans aucun doute, quand on trouvera des méthodes de recherche plus fines sur le plan méthodologique concernant l'interface entre le substrat neurobiologique et les phénomènes psychiques, on pourra trouver des concordances et d'ailleurs cela s'amorce déjà. Même dans des processus psychothérapeutiques, on voit des changements neurobiologiques qui sont du même type que lorsqu'on emploie des médicaments. Ce qui montre bien l'efficacité des psychothérapies, mais il ne faut jamais oublier que la première des psychothérapies modernes, la mère de toutes les psychothérapies, c'est la psychanalyse.

N.C. - Vivement merci, Professeur Szafran, pour avoir su mettre en lumière si clairement le cheminement de Freud et les liens qui se dégagent actuellement entre la psychanalyse et l'étude du cerveau.

W.S. - C'est moi qui vous remercie.

Propos recueillis par Michel Laub.

Annonce de l'U.E.J.B. U.E.J.B. : 1946 – 2006 L'Union des Étudiants Juifs de Belgique a 60 ans

Cet anniversaire sera célébré le **lundi, 18 décembre 2006**, à partir de 19h dans la salle Dupréel de l'Université Libre de Bruxelles

Ce sera l'occasion de tous nous retrouver autour d'un invité d'honneur

Tous les anciens sont invités à se faire connaître
par mail 60ans@uejb.org ou par téléphone au 02.649.08.08
Toutes les infos sur www.uejb.org

Le Conseil des Femmes Juives de Belgique (CFJB) a fêté ses 30 ans à l'Hôtel de Ville de Bruxelles le 30 août 2006. Nous reproduisons ci-dessous quelques-uns des discours prononcés lors de cette cérémonie imposante.

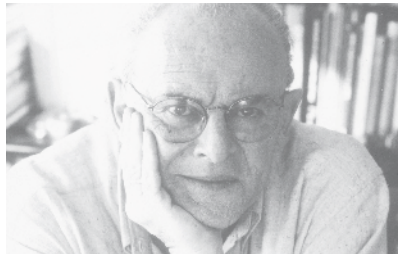
Intervention du Professeur Julien Klener, président du Consistoire Central Israélite de Belgique

Dames en Heren in uw hoedanigheden en verantwoordelijkheden, Mesdames, messieurs, en vos qualités et responsabilités,

Le hasard des répartitions chromosomiques, c'est-à-dire la présence ou l'absence du chromosome Y, fait que l'on devient homme ou femme et détermine ainsi le sens et le rythme de notre vie. Homme ou Femme connaissent des différences anatomiques et biochimiques, des différences dans le comportement, dans les fonctionnalités, les aptitudes pour telle ou telle forme d'activité, mais ne s'agissant que de différences génétiques ou physiologiques, jamais elles ne signent une supériorité indéniable d'un sexe sur l'autre. Supériorités et infériorités n'étant que des appréciations fragmentaires, liées à un regard qui sous-tend une échelle de valeurs parfois trop égoïste.

Nooit ofte nimmer betekenen fysiologische en anatomische verschillen dus een onvoorwaardelijke, god-ganselijke meerwaardigheid van de ene menselijke kunne op de andere. Overwicht en onmacht zijn immers slechts relatieve benaderingen, afhankelijk van overzelfzuchtige seksistische waardeschalen.

Simone de Beauvoir avait dit, en une formule célèbre, : « On ne naît pas femme, on le devient ». Oserais-je, avec outrecuidance, renverser la formule : On naît bel et bien femme, avec un destin physique programmé, différent de celui de l'homme et toutes les conséquences psychologiques et sociales attachées à ces différences. Mais, la liberté individuelle de l'être humain permet de se conformer à ce destin ou de carrément s'en éloigner.



De menselijke vrijwilsbeschikking biedt inderdaad de mogelijkheid om zich in een geboortelot te schikken, zich ervan te distancieren of volledig om te gooien.

Om dit in te kleuren, op een toon die helemaal anders is dan mijn ietwat dorre, mufte belerende inleiding, wilde ik u laten kennis maken met, of herinneren aan, de moed en de bravoure van een mythische-historische Berbers-joodse vrouw, de onvolprezen Kahina.

Et j'aimerais pour illustrer mon propos vous parler, sur un ton différent de la sécheresse de mon introduction, de cette Deborah probablement Berbéro-juive, la Kahina, de son courage et de son hardiesse. Au début de l'ère commune, la présence juive est importante au Maghreb. En schématisant, on peut affirmer qu'il y a en Afrique du Nord, les Juifs et les animistes. Ceci, bien entendu, avant et aussi après l'arrivée du christianisme, par le biais de l'empire romain.

Bij de aanvang van de gangbare tijdrekening, was de joodse aanwezigheid in de Magreb groot. Schematisch kan men stellen dat er in Noord-West Afrika slechts Joden en animisten leefden, vooral dan voor, maar ook na de komst van het christendom via het Romeinse rijk.

L'origine de ces tribus juives se perd dans la nuit des temps. On sait toutefois que bon nombre de Juifs ont fui les persécutions déclenchées en Egypte par l'empereur Septime Sévère (II^{ème} siècle) pour venir se fixer plus à l'ouest, dans la partie orientale du Maghreb, l'Ifriquiya berbérophone. Notre histoire proprement dite débute vers la fin du VII^e siècle. Par vagues successives, les Arabes envahissent en effet l'Afrique du Nord. Au bout de quelques années de succès foudroyants, ils rencontrent pourtant une résistance imprévue. Les tribus judéo-berbères se sont mises en effet sous les ordres d'une guerrière redoutable, qui passera dans l'histoire sous le nom de la « Kahina ». Qui était donc cette Jeanne d'Arc probablement hébraïque ? Les légendes les plus fantaisistes courent à son sujet. Les spécialistes en sont réduits aux hypothèses. Les poètes et les romanciers se sont emparés du personnage.

On dit de la Kahina qu'elle était devineresse, qu'elle prédisait l'avenir. Certains l'ont même fait vivre jusqu'à 130 ans ! D'autres ont vu dans « Kahina » le féminin de Cohen, prêtre en hébreu et ont indissolublement lié les caractéristiques de juive et de thaumaturge dans sa légende. Il faut donc avouer que la Kahina a semé beaucoup de mystères sur son passage.

La seule narration sérieuse est celle d'Ibn Khaldoun (1332-1406), vieil auteur tunisien et – mais le sait-on ? – inventeur de la sociologie moderne, qui signale : « Parmi les Berbères juifs, on distinguait les Idjerawen, tribu qui habite les Aurès et à laquelle

Femmes Juives de Belgique



le appartient la Kahina » (Histoire des Berbères).

De enige ernstige verwijzing naar de Kahina, lijkt deze te zijn van Ibn Khaldoun, de 14^{de} eeuwse Magrebijnse geschiedfilosoof, die ook pionierde op het vlak van de sociaal-politieke wetenschappen en die in de proloog op zijn geschiedenis van de Noord-Afrikaanse Islam schrijft:

« Onder de Joodse Berbers is er de Idjerawen-stam uit het Auresgebergte met aan het hoofd de Kahina ».

Quoi qu'il en soit, la Kahina est sacrée reine à l'âge de 20 ans, en 686, et ce, à la mort de Koceila, autre prince judéo-amazight, fondateur du royaume de Kairouan. Aussitôt investie, la Kahina, assistée d'un conseil fédéral, forme une armée populaire. Elle enrôle les pasteurs, les artisans et leur apprend à se défendre. Elle envoie également des détachements dans toute la région pour soulever et organiser les populations et elle se prépare à l'arrivée de Hassan ibn an-Numan, gouverneur d'Égypte. Celui-ci conduit une armée de 50.000 hommes recrutés parmi les meilleures troupes de Syrie. Il les déploie en demi-lune, sous le regard des Berbères qui se tiennent sur une éminence. Sûr alors de l'impression qu'il a produite, il dépêche un émissaire à la Kahina. Celle-ci refuse ses conditions, c'est à dire la conversion. Le choc est rude, mais les Berbères font fuir les envahisseurs. Un royaume berbère, marqué par l'équité sociale et la tolérance, est constitué. Il connaîtra cinq ans de paix.

De Arabische legers geven echter niet op. Zestigduizend man trekken op tegen de Berber-bevolking en de Kahina weet dat zij het tij niet zal kunnen keren. Temeer daar een aantal stamhoofden de collaboratie met de vijand verkiezen.

Les Arabes pourtant ne lâchent pas prise. Une nouvelle vague arrive.

60.000 hommes. Cette fois-ci, la Kahina pressent qu'elle ne pourra résister, d'autant que certains chefs de tribus préfèrent collaborer avec l'envahisseur. Et en effet, elle est écrasée à Djebel Tsanef au début du 8^e siècle et Hassan enverra sa dépouille à Bagdad. Ce brasier dans lequel s'acheva l'indépendance des Berbères fut le commencement de la légende, le mythe de la Kahina.

Mais le plus émouvant est que ce mythe restera vivant dans la conscience populaire et résonne même aujourd'hui dans cette salle gothique. Lors de l'époque française, il arriva plus d'une fois qu'une femme se leva dans les Aurès en se disant investie de l'esprit de la Kahina. Ces femmes appelaient leur peuple à reconquérir leur liberté et leur fierté.

De Kahina-teksten vormen bijgevolg een verhaal over kordate onbevreesdheid, koenheid en wat sommigen in cliché-denken mannenmoed noemen en ik, met een wat goedkope woordspeling, als vrouwhaftigheid durf omschrijven

La Kahina appartient à ces femmes qui furent, comme l'écrivit un jour le professeur Lily Scherr, les oubliées de l'histoire. La chronique officielle occulta trop souvent les femmes lorsqu'elles tentaient de secouer et de refuser les scénarii imposés qui les confinaient dans le rôle de la reproduction maternelle et du travail domestique quotidien. La Kahina devint une de ces femmes qui nourrissent l'imagination collective, qui ont fait voler en éclat les évidences masculines et qui, Mesdames, vous qui fêtez aujourd'hui vos trente années d'activités, ont inspiré certainement votre engagement.

Vos trois décennies d'activités me permettent de rappeler avec gratitude vos présidentes successives, la regrettée Madame Eva Fischer, et

Mesdames Thea Zucker, Blanche Kornitzer, Eliane Sperling et à présent Lily Grosman qui, toutes, ont marqué votre cheminement par leur forte personnalité. Le Consistoire salue en vous, Mesdames, celles qui ont critiqué à juste titre les soi-disant vérités d'évidence, fondant dès l'enfance, la distribution inégale des rôles et des pouvoirs. Vous l'avez fait, à l'extérieur, en participant à l'élan international de la libération féminine et aussi, à l'intérieur du judaïsme, en refusant le modèle unique et l'image conventionnelle de la femme et en vous inscrivant dans la quête d'un judaïsme ouvert et vivant.

Dames, mag ik u ter afronding hartevol gelukwensen voor drie decennia hechte aanwezigheid op het vlak van het streven naar een menswaardig vrouwzijn. Zowel op buiten-als binnenjoods gebied, was en blijft beredeneerde gedrevenheid uw waardemerk en onder de respectieve voorzittertermokers van wijlen Mevrouw Eva Fischer en de dames Thea Zucker, Blanche Kornitzer, Eliane Sperling en Lily Grosman, was en is positieve onverzettelijkheid uw hogere richtsnoer.

Mesdames, étant donné les difficultés, dues à mes limites chromosomiques et aux temps étranges qui sont les nôtres, je ne sais pas si j'ai réussi à exprimer ce que je voulais dire mais que j'essaierai de condenser en une formule toute simple, retrouvée chez Nechama Leibovitch « *Femmes juives, faites ce que vous avez fait et continuez à le faire, avec lucidité, courage et avec le sens de l'histoire* », car, et là, je cite Elisabeth Badinter « *La remise en question des certitudes les plus intimes est toujours longue et douloureuse, mais ce travail de déconstruction n'intervient jamais par hasard* », mais par notre, par votre volonté.

Je vous remercie de votre attention.



Allocution de Madame Lily Grosman, Présidente du C.F.J.B.

Chers Amies et Amis

Nous voici tous réunis ce soir, Femmes et Hommes de toutes convictions. Nous sommes conscients, comme le souligne la Plate-forme Inter-convictionnelle de Bruxelles, présentée par Mme Noël, de nos responsabilités, de notre engagement au service de la justice, de la paix et de la dignité de chaque être humain.

En nous invitant à organiser les 30 ans du Conseil des Femmes Juives de Belgique - Liga van Joodse Vrouwen van België, dans cette merveilleuse salle, Madame Chantal Noël, échevine des Cultes de la Ville de Bruxelles, montre l'importance qu'elle attache à la mission qu'elle exerce, si chaleureusement et avec une si profonde conviction.

Etre présente, écouter, recevoir, réunir, aider, comprendre, partager.... merci Madame Noël pour tout cela.

C'est en 1976, qu'à l'instigation de Mesdames Eva Fischer et Rachel Baum, Mesdames Hélène Adler, Mina Chodos, Eva Finkelstein, Shulamith Galanter, Nathalie Inger, Rebecca Ratzersdorfer, Blanche Kornitzer, Fanny Silber et Sophie Perelman décidèrent de constituer la Fédération des Organisations Féminines Juives de Belgique qui devint le Conseil des Femmes Juives de Belgique - Liga van Joodse Vrouwen van België. Nous voulons rendre hommage à ces femmes généreuses, concernées par la citation du **Talmud**, qui est devenue notre devise : **«Nous sommes tous responsables les uns des autres»** Certaines d'entre elles sont ici et d'autres, qui nous ont quittés, seraient certainement heureuses de savoir que leurs filles, petites-filles et même arrière-petites-filles ont aujourd'hui repris le flambeau et se trouvent parmi nous.



De Liga van Joodse Vrouwen van België (L.J.V.B.) - Conseil des Femmes Juives de Belgique (C.F.J.B.) vertegenwoordigt de veelvuldige aspecten van het Belgisch-joods verenigingsleven.. Ondanks de culturele, cultuele en caritatieve verscheidenheid, gebeurt de samenwerking in een geest van wederzijds respect, met als enige doeleinden : de verdediging van de rechten van de vrouw en de strijd tegen discriminatie en tegen iedere vorm van ongelijkheid.

En tant que membre du Conseil des Femmes Francophones de Belgique et du Nederlandstalige Vrouwenraad, du Forum van Joodse Organisaties et du Comité de Coordination des Organisations Juives de Belgique (CCOJB), respectivement représentés aujourd'hui par leurs présidentes, vice-présidente et président, Mesdames Willame-Boonen, Frohman, Dierckx et Monsieur Markiewicz, le C.F.J.R. - L.J.V.B. prend part à la lutte contre toutes les formes d'inégalité.

Le Conseil des Femmes Juives est également une affiliée active d'International Council of Jewish Women (ICJW) dont je salue aujourd'hui avec joie la présence de la présidente mondiale, Mme Leah Aharonov. Grâce à cette O.N.G. qui regroupe environ deux millions de femmes dans 52 pays, qui est représentée aux Nations-Unies, à l'Unicef, à

l'Unesco, au Conseil de l'Europe et au Lobby Européen des Femmes, nous contribuons au progrès social et à l'éducation de toutes les femmes, à l'amélioration de leur statut social, économique et légal sur le plan religieux et civil.

Samen met het ICJW, zetten wij ons in, op nationaal en internationaal vlak, in de strijd tegen het racisme, het antisemitisme, de vreemdelingenhaat en ijveren tegen iedere vorm van sociale, religieuze of seksuele discriminatie.

Vanavond, viëren wij ons 30-jarige samenwerking met alle vrouwen en alle mannen van goede will, die wij mochten ontmoeten.

Mais, aujourd'hui, nous ne pouvons nous réjouir sans évoquer douloureusement les événements conflictuels qui viennent de se produire et penser à toutes les victimes innocentes.

Des hommes, des femmes et des enfants, tant en Israël qu'au Liban, ont payé de leur vie à cause du terrorisme et de l'intégrisme.

Des hommes, des femmes et des enfants, dont on parle beaucoup moins à cause des préoccupations sélectives de nos médias, continuent à payer de leur vie, partout dans le monde, les conséquences de ce même intégrisme. Savez-vous qu'il y a eu 20.000 morts cet été au Darfour, dont on parle à peine.

Des hommes, des femmes et des enfants, civils innocents, ont miraculeusement échappé à Londres à ce qui aurait été une nouvelle catastrophe sans précédent.

Des hommes, des femmes et des enfants, ici en Belgique, ont été, se sont sentis, et sont régulièrement agressés par des expressions et des actes d'antisémitisme parce qu'une certaine presse véhicule des informations tronquées qui provoquent sournoisement le rejet et la haine de l'autre.

De oorlog is niet langer een loutere mannenzaak, aangezien vrouwen en kinderen er ook aan deelnemen. Het zou een ieder, welke ook zijn overtuiging moge zijn, tot eer strekken om een constructieve partner te zijn bij de opvoeding van kinderen. Laten we elkaar helpen opdat de jongere generaties niet langer worden opgevoed in een klimaat van haat voor de andere. Oui ! Aidons-nous mutuellement et faisons en sorte que les jeunes ne soient plus éduqués dans la haine de l'autre. Aucune religion ni aucune philosophie ne peut trouver sa justification si elle s'appuie sur l'enseignement du mépris et de la haine de celui qui ne partage pas ses convictions. Dans le troisième chapitre de l'Ecclésiaste, attribué au Roi Salomon, il est rappelé :

Voor alles wat gebeurt is er een uur, een tijd voor alles wat er is onder de hemel. Er is een tijd om te baren en een tijd om te sterven, een tijd om te planten en een tijd om te rooien. Er is een tijd om te doden en een tijd om te helen, een tijd om af te breken en een tijd om op te bouwen.

Il est un temps pour pleurer et un temps pour rire, un temps pour se lamenter et un temps pour danser; un temps pour jeter des pierres, un temps pour ramasser les pierres, un temps pour embrasser et un temps pour repousser les caresses, un temps pour chercher et un temps pour perdre, un temps pour conserver et un temps pour dissiper, un temps pour déchirer et un temps pour coudre,

un temps pour se taire et un temps pour parler, un temps pour aimer et un temps pour haïr, un temps pour la guerre et un temps pour la paix».

Nous, le Conseil des Femmes Juives de Belgique –Liga van Joodse Vrouwen van België, rêvons d'un monde où plus aucun parent n'aurait à pleurer la mort d'un être cher, que ce soit en Israël, en Palestine, au Liban, au Darfour ou ailleurs. Nous rêvons d'un monde de paix et de sécurité.

A l'approche de Roch-Ha-Chanah, la Nouvelle Année juive, nous souhaitons que vienne ce temps de guérir, ce temps de rebâtir, ce temps pour la paix.

Je vous remercie.

Allocution de Madame Viviane Teitelbaum, Députée Régionale Bruxelloise MR

Madame la présidente, très chères amies, très chers amis, Si dans tous les milieux on peut dire sans choquer : une fermière, une infirmière, une directrice... (d'école !), une rédactrice... (de préférence de mode !), une mécanicienne, une vendeuse, une acheteuse ou même une menteuse. Cela devient plus difficile pour une éditrice, une fondatrice ou une conductrice, mais carrément impossible pour une ambassadrice, une auteure, une conseillère communale, ou pire encore une échevine ou une directrice ... (mais d'une grosse entreprise), une administratrice ou voir, ô horreur, une lieutenant, une générale, la maréchale ou encore la Ministre! Tout à coup ces termes, bien que soumis à des règles de féminisation, perdraient de leur crédibilité, ne seraient pas « beaux » ou seraient des termes qui garderaient leur prestige uniquement au masculin ! C'est



dire l'importance – peut-être trop souvent négligée par nous-même mesdames, de la linguistique et du discours comme lieu de pouvoir complexe à tous les niveaux de la société.... Et rappelez-vous surtout que l'on ne peut être que « maître » là où on excelle, car la maîtresse est forcément une pécheresse ou une institutrice, mots qui s'accordent très bien au féminin d'ailleurs ! Plus sérieusement, l'égalité de tous, constitue toujours l'un des enjeux

majeurs de notre démocratie. Et ne l'oublions jamais, cette égalité n'est pas donnée, mais restera toujours à conquérir. Et cela même si, un homme sur deux est une femme....

Les femmes seront des mères, des femmes au foyer, des éducatrices, ou encore des ménagères avant de devenir des citoyennes. Et les premières élues au niveau communal seront cantonnées, vous n'en serez guère surpris, au domaine social, familial et éducatif....Aujourd'hui, à l'heure de la parité, il reste de nombreux problèmes, toutefois, si, comme le chantait Brassens, rien n'est jamais acquis à l'homme, encore moins n'est acquis à la femme qui continue jour après jour à se battre pour l'égalité des droits, l'égalité des salaires à travail égal, pour ne citer que quelques exemples.

Mais à l'heure du moitié-moitié sur les listes, je citerais volontiers le proverbe qui dit: « les femmes qui veu-

lent être les égales des hommes manquent sérieusement d'ambition ». Et c'est, sans doute, ce qu'ont compris les femmes dans le judaïsme, ou plutôt les judaïsmes devrait-on dire, en référence aux différentes dénominations en vigueur dans le monde : le judaïsme orthodoxe, traditionaliste ou libéral, qui ont pris des positions souvent différentes, parfois militantes, pour faire évoluer la place de la femme juive dans plusieurs domaines. Que ce soit le statut marital et la réglementation des divorces, l'accès reconnu à l'étude des textes, la participation active aux cérémonies et à la liturgie, les questions ayant trait à la sexualité. Et il faut en profiter pour rappeler qu'en Belgique, on a récemment accueilli la première femme rabbin.

En fait nombreuses sont les femmes juives qui contribuent à la réflexion sur les questions cruciales que pose le féminisme, depuis des décennies. Ce sont des femmes politiques, des universitaires, des journalistes, des écrivaines, des femmes rabbins, des psychanalystes et des représentantes du monde associatif qui ne veulent renoncer ni à leur judaïsme ni à leur combat de justice mais induisent changements et nouvelles perspectives.

Le Conseil des Femmes Juives de Belgique (CFJB), qui fête aujourd'hui ses trente ans, et les femmes qui en sont les militantes, les chevilles ouvrières, ont contribué à modifier, à modeler le rôle de la femme dans le judaïsme belge. C'est important de le rappeler et de les remercier.

En Belgique en 1921 pour la première fois, les femmes votaient aux élections communales. En Belgique pour la première fois, lors des prochaines élections communales en octobre 2006, toutes les listes

comporteront 50% d'hommes et 50% de femmes. Un vrai bouleversement. Et à ceux et celles qui sont contre les quotas, pour combler le déficit de femmes dans les institutions politiques, je répondrais que je comprends, mais que c'est sans doute la moins mauvaise solution pour répondre à ce manque. Car ne me dites pas que l'on ne peut trouver des femmes valables partout. N'est-ce pas d'ailleurs Françoise Giroud qui disait : « La femme serait vraiment l'égale de l'homme le jour où, à un poste important, on désignerait une femme incompétente. »

Et puis il faut se rappeler qu'il n'y a que 8% des Bourgmestres en Belgique qui sont des femmes et que les femmes occupent 41% des échelons de la Petite enfance contre seulement 8% des mandats d'échevins des travaux publics, poste dont le budget est, bien entendu, nettement plus élevé....

Je voudrais aussi souligner le rôle des parlementaires bruxelloises de tous les partis démocratiques, qui se battent pour faire avancer les choses. Et rappeler que récemment encore nous avons fait voter une proposition de résolution que j'ai eu le plaisir de co-signer et qui demande un rapport annuel d'évaluation de la politique gouvernementale d'égalité entre les femmes et les hommes. Car je le rappelle, rien n'est jamais acquis.....

Mais je vous dirais, car j'en suis convaincue, que ni pires, ni meilleures, les femmes font de la politique autrement. Proches des gens, dont elles ont aussi souvent partagé les drames, parlant vrai, elles veulent travailler concrètement et ont un sens pratique. Je les trouve plus naturelles, très humaines, et souvent bien plus maladroites dans la frime.

Jusque hier, nous avons cru que les hommes étaient les seuls acteurs de l'histoire, parce qu'ils en étaient les uniques narrateurs. La mémoire du passé, qui m'est si chère, dans d'autres domaines également, est nécessaire pour penser le présent et projeter le futur. Exclues par les nazis et les fascistes, méprisées par les régimes communistes, souvent dédaignées par les religions, les femmes se sont battues, avec acharnement, détermination, pour construire, pour étudier, pour bâtir. Elles sont optimistes et luttent pour la paix, connaissent le prix des choses, elles sont angoissées, mais stimulantes et comme disait encore Françoise Giroud : les vertus d'une femme, combien d'hommes seraient capables de les montrer ? »

Mais la « super woman » a fait son temps. La femme cherche avant tout à partager, à s'accepter. C'est difficile. Et pour que le 21^e siècle, ne soit plus - comme l'a dit Elisabeth Badinter - l'époque privilégiée d'un sexe ou de l'autre, mais le moment enfin arrivé de l'humanité réconciliée, il faut achever le processus égalitaire dans la vie familiale et professionnelle.

Apprendre à concilier le quotidien à deux. Pour les femmes actives et politiques cela veut forcément dire avec le soutien de leurs maris ou compagnons. Pour la députée que je suis cela veut aussi dire rendre hommage à mon mari, que je remercie.

Eliette Abécassis dans un article sur l'identité de la femme juive, dit que la seule loi qui peut structurer l'identité d'une femme dans la conquête de sa liberté est la sienne. Une définition qui me convient bien. J'espère que vous la partagerez.

Je vous remercie